

N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE PUBLIQUEMENT LE MARDI 2 SEPTEMBRE 2025 À 19H30 À la salle du conseil municipal Située au 26, rue du Marché à Roxton Falls

À laquelle sont présents :

Le maire : M. Jean-Marie Laplante

Les conseillers : M. Daniel Roy
M. Marc-André Dubreuil
M. Pierre Larivière
M. Jonathan Bédard
Mme Marie-Eve Massé
Mme Lynda Cusson

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire

Sont également présents :

Mme Julie Gagné, directrice générale et greffière-trésorière

Moment de réflexion

Le quorum est constaté; l'assemblée est ouverte par un mot de bienvenue adressé de la part du maire.

186-09-2025

Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

CONSIDÉRANT QUE ce conseil et chaque membre présent qui le compose, acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance et considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués ou ont été rendus disponibles;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son addenda tels que présentés.

Adoptée

187-09-2025

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025

Il est proposé par Pierre Larivière

Secondé par Marc-André Dubreuil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 août 2025, tels que rédigés.

Adoptée

188-09-2025

Adoption des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE les élus se déclarent satisfaits des documents présentés séance tenante, en regard avec l'adoption et le paiement des comptes du mois, comprenant également ceux ajoutés séance tenante, lesquels sont identifiés par une série d'étoile *** à la suite du montant;

CONSIDÉRANT le total des dépenses par section comme suit :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE
SÉCURITÉ PUBLIQUE

45 068,94 \$
1 826.27 \$



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

VOIRIE MUNICIPALE	17 712,22 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	18 109,37 \$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	725,84 \$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	100,00 \$
LOISIRS ET CULTURE	13 035,35 \$
FRAIS DE FINANCEMENT	0,00 \$
IMMOBILISATIONS	0,00 \$
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2025 : 96 577,99 \$	

Il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de septembre 2025 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

189-09-2025

Rapport du directeur des travaux publics

Le directeur des travaux publics, M. Marc-André Cabana est absent de la rencontre, c'est la directrice générale qui fait rapport des différents travaux qui ont été complétés en août 2025 et de ceux à venir;

Hygiène du milieu :

- Réception de la soumission de Can explore pour les tests de fumée, au montant de 24 720 \$.
- Étude de capacité résiduelle de l'égout d'eaux usées, en attente de l'ingénieur pour références. L'étude doit être réalisée en automne ou printemps.

Voirie :

- Les travaux de pavage qui ont été octroyés à Asphalte Solution MJ sont terminés.
- La section du trottoir devant le 85, rue de la Rivière a été refaite à l'interne.
- Les travaux prévus sur les rues des Pins et des Lilas sont débutés, l'entrepreneur a donné comme échéancier le 12 septembre.

Piste cyclable :

- Après discussions, il est convenu que le parc devant la caserne est l'endroit idéal pour l'installation d'une bicy-borne (station de réparation de vélos), la balançoire sera réinstallée sur une nouvelle base et les frais encourus seront assumés par la MRC.

Véhicule :

- Le « pto » du balais Kubota était mal ajusté et il débarquait régulièrement causant d'autres bris, il a donc été changé.

Bâtiment :

- Trois (3) soumissions ont été demandées pour la toiture de l'hôtel de ville et seulement Peintre J. Bernier a soumissionné, 2 250 \$ pour la devanture (petit toit) et 7 946 \$ pour toiture complète.

Travaux à venir :

- Calibration du débitmètre à l'usine et inspection du clapet anti-retour de l'hôtel de ville sont reportées en septembre.
- Continuité des travaux de pavage des rues des Pins et des Lilas.
- Installation de deux (2) luminaires (rues des Pins et des Lilas).
- Travaux de paysagement des deux (2) ronds-points (rues des Pins et des Lilas).



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

Il est proposé par Jonathan Bédard
Secondé par Lynda Cusson
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport du directeur des travaux publics et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments et liste des permis et certificats
Une copie du rapport du service d'inspection des bâtiments ainsi qu'une copie de la liste des permis et certificats émis, sont déposés par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour la fin du mois de juillet et août 2025

Le rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées en fin du mois de juillet et août 2025, sera soumis lors de la prochaine rencontre.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités
Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Première période de questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Quatre (4) personnes sont présentes dans l'assistance.

190-09-2025

Usage d'une cantine dans le stationnement 211, rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT QUE Mme Sylvie Grégoire a présenté une demande pour l'installation d'une cantine sur le stationnement du 211, Rue Notre-Dame lot # 4 361 186;

CONSIDÉRANT QUE le courriel adressé à la municipalité en date du 2 septembre 2025 mentionne son projet;

CONSIDÉRANT QUE la servitude de passage ne permet aucun aménagement;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Pierre Larivière
Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas donner suite à la demande d'installation d'une cantine sur le stationnement du 211, rue Notre-Dame tel que présenté dans le courriel de Mme Sylvie Grégoire du 2 septembre 2025.

Adoptée

191-09-2025

SPE Valeur assurable - Offre de services pour évaluation professionnelle de l'hôtel de ville – Assurances municipales

CONSIDÉRANT l'offre de services déposée par SPE Valeur Assurable au montant de 735 \$, afin d'établir la valeur de remplacement de l'hôtel de ville situé au 26, rue du Marché à Roxton Falls, pour fins d'assurances;



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

Il est proposé par Jonathan Bédard

Secondé par Marc-André Dubreuil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services déposée par SPE Valeur assurable, datée du 12 août 2025, concernant l'évaluation professionnelle de l'hôtel de ville, pour fins d'assurances, au montant de 735 \$ plus taxes.

Adoptée

192-09-2025

Les Peintres J. Bernier – Offre de services pour travaux de peinture à la toiture de l'hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE des travaux de peinture doivent être effectués à la toiture de l'hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE trois (3) demandes de soumission ont été envoyées et qu'une seule offre de services a été reçue;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Jonathan Bérard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Les Peintres J. Bernier, datée du 4 août 2025, au montant de 7 946 \$ plus taxes afin de réaliser les travaux de peinture à la toiture de l'hôtel de ville. Le financement sera pris à même le fonds général.

Adoptée

193-09-2025

La Pensée de Bagot – Participation au cahier vie économique

CONSIDÉRANT la demande de participation au cahier spécial de la vie économique de la région d'Acton qui sera publié dans La Pensée de Bagot du 12 novembre 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Secondé par Marc-André Dubreuil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de participer au cahier spécial de la vie économique qui sera publié dans La Pensée de Bagot en réservant ¼ de page au montant de 440 \$ plus taxes.

Adoptée

194-09-2025

Adoption de la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle par la Municipalité du Village de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français, sanctionnée le 1^{er} juin 2022, instaure un devoir d'exemplarité de l'État afin de marquer l'importance du rôle de l'Administration québécoise dans la pérennité de la langue française;

CONSIDÉRANT QUE dans le but de soutenir l'Administration dans ce nouveau devoir, la Loi prévoyait l'adoption d'une politique linguistique de l'État, laquelle a été adoptée le 5 mai 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Politique linguistique de l'État s'applique aux ministères, aux organismes gouvernementaux et municipaux ainsi qu'aux institutions parlementaires au sens de l'annexe 1 de la Charte de la langue française (chapitre C-11);



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QUE pour remplir les exigences de la Politique linguistique de l'État, la Municipalité du Village de Roxton Falls doit se doter d'une directive, précisant la nature des situations pour lesquelles l'utilisation d'une autre langue que le français sera accepté;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle.

Adoptée

195-09-2025

Politique salariale 2025 – Rémunération du personnel électoral

CONSIDÉRANT QUE tout membre du personnel électoral a le droit de recevoir de la municipalité une rémunération pour les fonctions qu'il exerce;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 88 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le conseil d'une municipalité peut établir la rémunération pour le personnel électoral;

CONSIDÉRANT QU'un avis d'indexation de la rémunération du personnel électoral a été publié pour l'exercice financier 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Secondé par Marc-André Dubreuil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la rémunération proposée pour chacun des postes du processus électoral, exposée dans le document intitulé « Rémunération payable lors d'une élection ou d'un scrutin référendaire » laquelle sera applicable dans le cadre des prochaines élections générales qui, s'il y a lieu, se dérouleront en novembre 2025.

Adoptée

196-09-2025

Colloque de zone de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec – 11 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE le colloque de l'Association des directeurs municipaux du Québec se tiendra le 11 septembre 2025 à Rougemont;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et la greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Roxton Falls désirent y participer;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et la greffière-trésorière adjointe de la municipalité de Roxton Falls à participer au colloque de zone de l'ADMQ à Rougemont, le 11 septembre prochain, le tout moyennant la somme de 500 \$ pour les frais de colloque et de rembourser tous les frais inhérents à la présente selon le règlement en vigueur.

Adoptée

197-09-2025

Poste d'adjointe à la comptabilité – Approbation du contrat de travail 2025-2026 et description des tâches

CONSIDÉRANT QUE la résolution # 174-08-2025 confirme le transfert de poste de Mme Peggy Gélinas au poste d'adjointe à la comptabilité et à la direction générale de la RIPI de Roxton Falls;



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à une nouvelle convention des conditions de travail de Mme Peggy Gélinas;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire et la directrice générale soient par la présente résolution autorisés à signer la nouvelle convention de conditions de travail qui seront effectives pour 2025 et 2026, sous réserve de l'approbation, par résolution du conseil, de la permanence d'emploi qui sera accordée à la fin de la période de probation.

Adoptée

Rapport sur l'état des revenus et dépenses au 31-08-2025

Le rapport sur la balance de vérification pour la période du 01-01-2025 au 31-08-2025 est déposé.

198-09-2025

Contrôle animalier – Renouvellement de l'entente de services avec la SPAD pour 5 ans

CONSIDÉRANT QUE la SPAD fait part de son offre de services pour le renouvellement du contrôle animalier avec une augmentation progressive pour les années 2026 à 2030;

CONSIDÉRANT QUE les services offerts couvrent la gestion des médailles, lesquels revenus sont conservés par la SPAD, l'application du règlement sur les animaux et toutes questions relevant de la gestion générale du contrôle animalier, le tout tel que décrit dans l'offre transmise par courriel en date du 15 août 2025;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé Marie-Eve Massé

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de renouveler l'entente de gestion du contrôle animalier pour les années 2025 à 2030, avec la SPAD, Société protectrice des animaux de Drummond, au coût de :

- 5.10 \$/habitant pour 2026;
- 5.75 \$/habitant pour 2027;
- 6.00 \$/habitant pour 2028;
- 6.25 \$/habitant pour 2029;
- 6.50 \$/habitant pour 2030, plus taxes.

Que le maire, Monsieur Jean-Marie Laplante et la directrice générale, Mme Julie Gagné, soient par la présente résolution autorisés à signer l'entente à intervenir afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

Rapport d'inspection visuelle du garage municipal

Le rapport d'inspection pour vérifier la présence de flocages et de calorifuges d'amiante au garage municipal est déposé en date du 13 août 2025.

199-09-2025

Omnibus – Demande d'aide financière 2025-2027 : Programme de soutien au transport adapté (PSTA)

ATTENDU QUE la MRC / municipalité / ville a confié à OMNIBUS RÉGION D'ACTON, organisme délégué, la responsabilité d'organiser le transport adapté pour l'ensemble des municipalités du territoire;



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls adopte la grille tarifaire pour les années 2025, 2026 et 2027 par la présente résolution, tel que détaillé à la page 9 du plan de transport et développement;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls a adopté les prévisions budgétaires pour l'année 2025 par la résolution numéro 252-12-2024;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls adopte les prévisions budgétaires pour les années 2026 et 2027 par la présente résolution;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls adopte le plan de transport et de développement des services en transport adapté pour les années 2025, 2026 et 2027 par la présente résolution;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls a indiqué ses intentions quant au réinvestissement des surplus dans le cadre du Plan de transport et de développement des services 2025-2027;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls a contribué financièrement à hauteur de 4 637 \$ pour le transport adapté en 2025;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls prévoit contribuer financièrement à hauteur de 7 038.14\$ pour le transport adapté en 2026;

ATTENDU QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls prévoit contribuer financièrement à hauteur de 7 038.14 \$ pour le transport adapté en 2027;

ATTENDU QUE le service de transport adapté a réalisé 11 116 déplacements en 2024 et prévoit en effectuer 10 000 en 2025, 11 000 en 2026 et 12 100 en 2027;

ATTENDU QUE le Programme de soutien au transport adapté 2025-2027 – Volet 1 exige l'adoption d'une résolution contenant les informations nécessaires pour que le ministère des Transports et de la Mobilité durable puisse prendre une décision;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jonathan Bérard

Secondé par Pierre Larivière

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

1. DE S'ENGAGER à respecter les critères d'admissibilité du Programme de soutien au transport adapté 2025-2027, après en avoir dûment pris connaissance;
2. DE CONFIRMER au ministère des Transports et de la Mobilité durable que l'offre de service en transport adapté respecte les exigences minimales établies relatives aux plages horaires et aux déplacements vers les territoires limitrophes;
3. DE CONFIRMER au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'engagement de la MRC / municipalité / ville à contribuer financièrement pour un minimum de 20 % du budget de fonctionnement annuel;



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

4. DE DEMANDER au ministère des Transports et de la Mobilité durable l'octroi d'une contribution financière de base, dans le cadre du Programme de soutien au transport adapté – Volet 1, qui s'élève à 152 456 \$ pour l'année 2025, à 152 456 \$ pour l'année 2026 et à 152 456 \$ pour l'année 2027;
5. D'AJOUTER à cette subvention de base une allocation spécifique pour les déplacements hors territoire et pour les longues courses, le cas échéant;
6. D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Village de Roxton Falls à signer tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

200-09-2025

Travaux de pavages des rues Lilas et des Pins – Suivi des coûts

CONSIDÉRANT QU'un décompte des dépenses réelles à ce jour pour les travaux d'asphaltage des rues des Lilas et des Pins a été complété;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur retenu pour l'exécution des travaux a présenté un prix largement inférieur à l'estimation préparée par Les Services EXP Inc. et qu'il y a une grande marge de manœuvre pour compléter adéquatement l'aménagement du développement;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipale valide que le solde non engagé doit être affecté à des dépenses en lien avec l'objet du règlement d'emprunt, donc uniquement pour les rues des Lilas et des Pins;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourrait réaliser des travaux visant l'aménagement des fossés et des ronds de virage sur les rues des Lilas et des Pins en ajoutant un budget de 15 000 \$ au 22 660 \$ déjà engagé, ce qui porterait l'emprunt approximativement à 37 660 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière
Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser un budget supplémentaire de 15 000 \$ pour l'aménagement des fossés et ronds de virage pour les rues Des Lilas et des Pins.

Adoptée

201-09-2025

Règlement numéro 02-2025 – Modification du terme de l'emprunt

CONSIDÉRANT QUE les dépenses concernant les travaux des rues des Pins et des Lilas s'avèrent inférieures à l'estimation préparée à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le terme original de l'emprunt peut être modifié afin de passer de 10 ans à 5 ans, puisque l'objet du règlement n'est pas changé et que cela n'augmente pas la charge fiscale des contribuables;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson
Secondé par Marc-André Dubreuil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la modification de l'article 5 du Règlement numéro 02-2025, afin de passer d'un terme de 10 ans à 5 ans, en modifiant le premier alinéa de l'article 5, en remplaçant la période de « 10 ans » par « 5 ans ».

Adoptée



N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

Dépôt du certificat de tenue du registre – Règlement numéro 04-2025
Concernant la création d'une réserve financière pour la vidange des étangs, tenue du registre, le 2 septembre 2025.

- Nombre de personnes habiles à voter : 1 188
- Nombre de signatures requises : 130
- Nombre de signatures reçues : 0

Le Règlement numéro 04-2025 concernant la création d'une réserve financière pour la vidange des étangs est donc réputé approuvé par les personnes habiles à voter de la Municipalité du Village de Roxton Falls.

202-09-2025

Les Services EXP Inc. - Offre de services pour modélisation hydraulique et capacité des postes de pompage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité envisage de permettre de nouveaux développements sur son territoire et souhaite les desservir avec le réseau d'égout sanitaire;

CONSIDÉRENT QUE la municipalité doit déterminer la capacité résiduelle de leur réseau afin de savoir si ce dernier est en mesure de reprendre des nouveaux débits ajoutés;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Jonathan Bédard

Secondé par Pierre Larivière

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de EXP, datée du 13 août 2025, numéro de référence 99-25010372-PP, au montant de 22 485 \$ plus taxes afin de réaliser une étude de capacité résiduelle de l'égout d'eaux usées.

Adoptée

203-09-2025

Dérogation mineure – 206, rue Notre-Dame : approbation des garde-corps de style architectural (référence à résolution #169-08-2025)

CONSIDÉRANT QUE M. Sébastien Landry (Landry Société Immobilière Inc.), Mme Jennifer Darsigny et M. Steven Lussier (9537-9756 Québec Inc.) ont obtenu une dérogation mineure pour leur propriété située au 206, rue Notre-Dame, en lien avec la transformation d'un bâtiment commercial en habitation de 7 logements;

CONSIDÉRANT le courriel adressé à la municipalité en date du 27 août 2025, qui présente le modèle de garde-corps projeté pour approbation de la municipalité, tel que prévu par la résolution #169-08-2025;

CONSIDÉRANT QUE le courriel envoyé par Jennifer Darsigny, en date du 27 août 2025, accompagné du document présentant les garde-corps en aluminium de couleur kaki, intitulé « Projet 206, rue Notre-Dame, Roxton Falls », fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Marc-André Dubreuil

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver les garde-corps de style architectural patrimonial en aluminium de couleur kaki, tels que présentés dans le document envoyé par courriel le 27 août 2025 par Jennifer Darsigny.

Adoptée



204-09-2025

N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

Projet de mise en valeur du centre-ville : Suivi projet FSPS et approbation de concept et plan des dépenses (volet Halloween et Pâques)

CONSIDÉRANT QUE le contrat vise la production des œuvres présentées, la fourniture du matériel requis ainsi que la main d'œuvre;

CONSIDÉRANT QUE le contrat a été conclu avec Mme Jade Sarena, artisane;

CONSIDÉRANT QU'un dépôt de l'ordre de 30% de l'enveloppe est demandé, afin de permettre l'achat du matériel requis à la confection des œuvres (Halloween et Pâques), le solde devant être versé à la livraison finale des œuvres;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Jonathan Bédard

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver qu'un montant de 2 850 \$ (30% chaque projet) soit versé à titre de dépôt pour les œuvres d'halloween (1 350 \$) et de Pâques (1 500 \$), afin de pourvoir à l'achat du matériel requis à la réalisation des œuvres.

Que le solde de 70% soit payable sur approbation du conseil, après la livraison des œuvres.

Adoptée

205-09-2025

Can Explore : Offre de services pour tests à la fumée

CONSIDÉRANT QUE des tests à la fumée doivent être faits au trois (3) secteurs de poste de pompage (rivière, Duchaineau et poste 139) afin d'avoir un aperçu du réseau sanitaire;

CONSIDÉRANT QUE cette dépense est admissible à la subvention de la TECQ pour la réalisation des travaux;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Pierre Larivière

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de services de Can Explore, datée du 20 août 2025, numéro de référence 0-25-9192, au montant de 24 719.63 \$ taxes incluses afin de réaliser lesdits tests de fumée.

Adoptée

Deuxième période de questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal. Quatre (4) personnes sont présentes dans l'assistance. Deux questions sont posées.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

Signé à Roxton Falls, ce 2 septembre 2025



206-09-2025

N° de résolution
ou annotation

Municipalité du Village de Roxton Falls

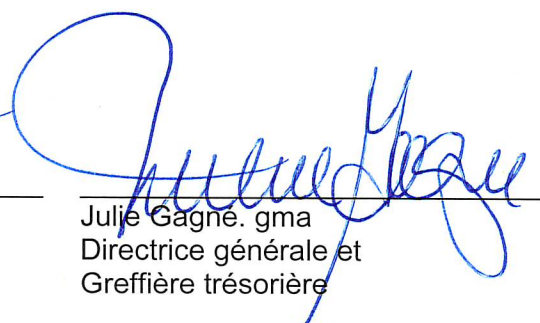
Levée de l'assemblée

Il est proposé par Jonathan Bédard
Secondé par Daniel Roy
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h43.

Adoptée

En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.


Jean-Marie Laplante
Maire


Julie Gagné, gma
Directrice générale et
Greffière trésorière

**Je, Jean-Marie Laplante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*



Municipalité du Village de Roxton Falls

N° de résolution
ou annotation